



LETTRE D'INFORMATION N° 4/2019

Mairie de Norroy le Veneur 22 Grand'Rue 57140 NORROY LE VENEUR

Tél : 03 87 51 34 30 - Fax : 03 87 51 21 87

mail : mairie@norroyleveneueur.fr - site internet : www.norroyleveneueur.fr

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 8 h 30 - 11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 19 h 00

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2019

Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service Missions Intérim et Territoires du Centre de Gestion 57

Le Centre de gestion a mis en place un service Mission Intérim pour que les collectivités en outre, puissent avoir la possibilité de remplacer des agents momentanément indisponibles. Pour pouvoir en bénéficier la commune doit signer une convention avec le Centre de Gestion.

Accord à l'unanimité

Décision modificative

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de transférer les sommes suivantes :

Dépenses d'investissement :

- Compte : 020 : - 15.000 euros
- Compte : 2323 – opération 1212 - travaux salle A. Bourson : 15 000 euros
-

Le montant des travaux de la salle A Bourson n'a pas augmenté, c'est seulement le montant de l'opération comptable que l'on n'a pas modifiée pour solder l'opération lors du vote du budget.

Création d'emploi d'été

Nous allons mettre en place comme chaque année pendant la période estivale, le recrutement des jeunes âgés de 16 ans avant juillet 2019. Cela représente le premier contact des jeunes Noverois avec le monde du travail. Ils peuvent d'ores et déjà s'inscrire en mairie.

Le conseil Municipal à l'unanimité, autorise Madame le Maire, à signer les contrats d'agents non titulaires à temps non complet à raison de 35 heures par jeune.

Appel d'Offres du transport collectif de la Commune

Notre contrat de transport collectif se termine en août 2019. Il convient donc de lancer un nouvel appel d'offre concernant nos transports : ramassage scolaire – Sorties scolaires et Municipales – Sorties des Aînés.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, donne l'autorisation à Madame le Maire de lancer l'appel d'offres.

Révision du prix des logements communaux

Nos locataires ont signé un bail comprenant un article sur la révision annuelle des loyers indexés sur l'évolution de l'indice de référence des loyers de l'Insee. Cet article nous oblige à augmenter les loyers aux dates anniversaires du bail. Ce que l'on a jamais fait... La Trésorerie en 2018 nous a établi un tableau des arriérés afin de demander aux locataires de régulariser. Madame le Maire demande au Conseil de délibérer de façon à demander les augmentations qu'à partir de 2018.

A l'unanimité

Subventions travaux aux particuliers pour les travaux d'économies d'énergies

Deux demandes de subventions de travaux d'économies d'énergies nous sont parvenues. Celles-ci doivent être approuvées par le Conseil et l'ont été à l'unanimité.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Nous vous avons parlé il y a quelques temps (voire deux ans..) de notre projet d'acquérir des terrains appartenant à l'EPFL le long de la route de Bellevue, afin de faire de cet endroit, un espace dédié à de l'agriculture et du maraîchage écologique, ainsi que la création d'une voie douce pour relayer l'Ecoparc au village.

Plusieurs réunions de travail avec l'EPFL et la SAFER ont été organisées et une dernière avec les agriculteurs cultivant ces terrains ainsi que leur syndicat FDSEA, nous laissant clairement entendre qu'ils entendaient devenir propriétaires de ces mêmes terrains du fait qu'ils ont investi dans un drainage et qu'ils commencent à rentabiliser ses champs, par conséquent La SAFER préempte pour le compte de ces agriculteurs.

Nous n'avons pas la volonté de nous interposer aux agriculteurs travaillant sur ces terrains. Nous comprenons qu'ils gagnent leur vie avec mais au contraire notre volonté était de conjuguer nos efforts pour arriver à un rétablissement de la biodiversité, d'amélioration de la qualité de l'air et des sols...

Après discussions très intéressantes sur la pratique de l'agriculture où l'on a appris que nos agriculteurs pratiquent de l'agriculture conservatrice où ils insèrent des plantes dans leur culture pour éviter certains produits chimiques...mais pas tous...

Ils ont accepté que nous rachetions de part et d'autre de notre ruisseau 5 mètres d'accotement où nous installerons notre voie douce pour remonter sur le village et aménager les abords pour nos promeneurs et sportifs... Après un arpentage financé par la SAFER et la commune, une convention sera signée entre la Commune et la SAFER à cette fin.

Concernant notre projet d'acquérir des terrains pour promouvoir le maraîchage écologique, nous attendons de la SAFER une proposition sur certains terrains de Norroy... affaire à suivre

Au niveau des travaux,

Nous allons aménager les abords de la Salle Albert Bourson :

- en remplaçant l'herbe par du minéral côté gauche de la salle en face du petit parking du haut,
- transformer les bacs à fleurs existants en bancs au bout de la terrasse en haut des gradins,
- refaire le terrain de pétanque.
- Et en automne, mettre à niveau la terre et la pelouse sur le côté droit et le devant de la salle,
- Remettre en état le city stade : le revêtement du sol et les filets.

Commission Mobilité

Une commission mobilité a été créée à la Communauté de commune Rives de Moselle, Cette commission recense les besoins auprès de chaque commune, Norroy le Veneur s'est exprimé en évoquant le souhait (depuis de nombreuses années) de relier Norroy le Veneur et le Collège de Woippy par une piste cyclable. N'hésitez pas à faire remonter à la mairie vos idées.

A louer – Logement T2 « types séniors » au 3 rue du Charrau à Norroy le Veneur, rdc adaptée aux personnes à mobilité réduite loyer mensuel 442 euros + 35 euros de charges – Contacter Rives de Moselle – Pôle Technique – Tél 03.87.51.91.22 – courriel : technique@rivesdemoselle.fr

SMIVU du Joli Bois

Toute personne trouvant un animal errant peut le signaler à la mairie. La mairie est adhérente au syndicat mixte à vocation unique (SMIVU) du Joli Bois à Moineville qui a pour fonction de recueillir les animaux errants. Les chats sont capturés, pucés, vaccinés et remis sur le site.

Les chiens sont accueillis en attente de la réclamation de leur propriétaire. S'il n'y a pas de réclamation, ils sont remis à l'association voisine du Joli Bois, pour adoption.

Le SMIVU n'ayant pas pour fonction de répondre aux demandes des particuliers mais uniquement aux municipalités adhérentes, tout signalement sera transmis au SMIVU par Mme le Maire, par l'adjointe ou le conseiller délégués.

Ecoles/Inscriptions écoles maternelles

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu les jours suivants :

– mardi 14 et 21 mai de 16h15 à 17h

– jeudi 16 et 23 mai de 16h15 à 17h

Les parents penseront à se munir des documents suivants : livret de famille ou fiche d'état civil de l'enfant, carnet de santé (page des vaccinations obligatoires), bulletin d'inscription (à faire en mairie au préalable). Les parents qui ne seraient pas disponibles à ces horaires peuvent convenir d'un rdv par téléphone au 03 87 51 33 90.

Bus des aînés

Prochaines dates du bus des Aînés : les vendredis 24 mai, 7 et 21 juin 2019 2019 à partir de 13h20 à Fèves. Départ à 13h30 à Norroy le Veneur aux arrêts suivants : Fontaine Aumont, rue de Fèves, Snorroy, Fontaine de Larue, Centre village, Fontaine Charrau. Le retour s'effectuera Place d'Armes à 17 heures.

Don du sang

Les prochaines collectes de don du sang en auront lieu les lundis, 1 juillet, 5 août, 2 septembre, 7 octobre, 2 décembre 2019 à la salle des fêtes de Maizières-lès-Metz de 15 h 00 à 19 h 00.

Un Conseil de Développement -Rives de Moselle, va être constitué, si vous voulez œuvrer sur l'élaboration du projet du territoire (économiques, sociaux éducatif, environnementaux, culture ou autre.., vous pouvez devenir membre de ce Conseil. Merci de nous transmettre votre candidature en mairie ou à Rives de Moselle

Le bourdon asiatique, classé Espèce Exotique envahissante est sur notre territoire, dégrade rapidement la qualité de notre environnement, prédateur de nos abeilles domestiques et d'insectes pollinisateurs, risque de piqûre... même taille que le frelon européen, se reconnaît par le thorax noir, l'extrémité des pattes jaune et l'abdomen noir avec une large bande orangée en fin d'abdomen. Si vous repérez un nid ou des spécimens contacter le référent de votre département par mail : frelonasiatique57@gmail.com

A vos Agendas, sur Norroy le Veneur ...

« Fête de la Nature » 22 au 26 mai 2019

Venez nombreux

- à l'exposition de photos nature par deux habitants, de Norroy et Plesnois du 22 au 25 de 17h à 19h au Fournil
- aux échanges/débat sur nos forêts avec les représentants de l'ONF et du Syndicat Forestier le vendredi 24 à 20h au Fournil
- à la sortie observation des oiseaux avec la LPO samedi 25 de 9h à 10h45, départ de la salle Bourson
- à l'inauguration du parc de biodiversité nommé parc « Notre Dame » du nom du lieu-dit, samedi 25 mai à 11h
- à la visite du jardin « De feuilles en fleurs » le dimanche 26 à 11h.
- les parents sont invités à accompagner leurs enfants à une sortie « Nettoyons la nature » vendredi 24 de 13h45 à 16h15 avec les enseignants. Puis goûter offert sous le préau.

ASD

Festival couarail les 8 et 9 juin avec le 9 au soir, des animations à l'occasion des 40 ans de l'association. Le festival Couarail s'enrichit le dimanche 9 Juin d'un deuxième bal, d'un spectacle de cracheurs de feu et d'un feu d'artifice haut en couleurs.

www.couarail-norroy.fr

Fête de la musique le samedi 22 juin 2019 salle A. Bourson à partir de 19 h 00

Vous êtes cordialement invités à la fête de la musique pour partager un moment de convivialité en terrasse (si le temps le permet) ou dans la salle des fêtes de Norroy le Veneur. La soirée débutera avec la chorale des enfants du village puis plusieurs groupes musicaux vous proposeront une variété de styles musicaux, sans oublier le feu de la saint Jean et la restauration qui sera assurée par les associations du village.

DFEF

DFEF organise le **samedi 29 juin à 20 h au Jardin Partagé du Martin-Clos à Plesnois** une représentation théâtrale avec la compagnie L' Autre Scène : la pièce s'intitule "Ex voto".

www.defeuillesenfleurs.com

ENPHA

L'association ENPha organise **une Randonnée du Patrimoine le dimanche 30 juin 2019**. Trois circuits vous seront proposés : 6, 10 et 20km. Vous découvrirez tout au long du parcours des arbres, des sites, des maisons remarquables. Le départ se fera du parvis de l'église de 7h à 15h. Une petite restauration vous sera proposée sur le parvis à partir de 12h. L'inscription sera de 4€ par adulte, gratuite pour les enfants. Venez nombreux, petits et grands.

www.eglise-norroy-plesnois.fr